LA GAZETTE DE TORAIXA

N°5 - 01 janvier 2005

Que de joie à Porquerolles! Cette année encore une partie de la famille s'est retrouvée. Une famille agrandie des descendants de Michel Villalonga-Villalonga le frère de notre ancêtre Pierre Villalonga-Villalonga. Nous sommes 32 adhérents à ce jour. L'association joue pleinement son rôle : "La recherche des descendants de Pedro Villalonga né à Mahon le 28 octobre 1777 et de son épouse Margarita; mener toute action visant à développer le réseau relationnel entre leurs descendants". Nous allons poursuivre nos efforts dans ce sens.

Après Porquerolles, nous nous approchons de "l'opération Fandango" au Pays Basque pour le Week-end de Pâques. Les 36 participants inscrits à ce jour, trouveront en pièces jointes les derniers renseignements qui concernent notre week-end à St Pée sur Nivelle. Il est encore possible de s'inscrire. Contactez-moi si vous souhaitez vous joindre à nous.

Le type de séjour sera différent de celui de Porquerolles. Cette fois, compte tenu de la date choisie, nous avions peu de temps pour l'organiser. Aussi, nous avons fait appel à une agence de tourisme qui nous a proposé un programme que j'ai accepté. Je suis certain que cela n'entamera pas notre bonne humeur et notre joie d'être ensemble.

Que de chagrin à l'annonce de la mort de Lou! Rien n'est plus triste et plus difficile à supporter que la mort d'un enfant. Qu'il soit jaune, noir ou blanc, qu'il nous soit étranger ou très proche, c'est toujours inacceptable. Toute notre affection accompagne les parents, les grands-parents et les proches de Lou qui nous a quitté le 07 octobre dernier alors qu'elle allait sur ses trois ans et demi.

Heureusement la famille à connu trois naissances qui sont autant de raisons de croire en l'avenir sans pour autant oublier ce petit bout plein de joie et d'insouciance qui ne demandait qu'à vivre.

Bonne et heureuse année à tous.

Jean-Pierre.

ASSEMBLEE GENERALE DE PORQUEROLLES.

"Une île, deux îles, entre le ciel et l'eau."



Ce titre n'est pas sans nous rappeler les paroles d'une de nos chansons bien françaises mais bien plus, il est le trait d'union entre plusieurs générations riches d'un passé qui se dévoile peu à peu et d'un futur prometteur. Insulaires ils le furent, insulaires ils l'ont été durant ce court mais très réussi week-end de la Pentecôte 2004 sur l'île de Porquerolles. Il faut dire que Jean Pierre, une fois de plus avait organisé ce cinquième rassemblement des descendants de Pedro Villalonga avec beaucoup de soins

Nous ne pouvons nous empêcher de faire le lien avec le domaine de Toraixa où vécurent nos aïeux, il y a de cela plus de deux siècles. Les photos et les commentaires de Jean-Pierre et Hélène sur Minorque présentaient un sol rocailleux et illuminé d'un soleil éclatant comme celui qui a éclairé nos bons moments passés sur l'île de Porquerolles.

Chacune des balises dissimulées sur l'île semblait attirer nos pas comme pour nous engager à refaire à l'envers notre Histoire et retrouver nos repères. Comme nous, ils ont dû contempler et apprécier au-dessus des rochers cette immensité bleue invitant aux voyages. Comme nous ils sont descendus dans ces calanques escarpées pour admirer les eaux profondes et mystérieuses.





Comme nous ils ont parcouru les garrigues embaumées de lavandes et de pins et suivi leurs chemins parmi les oliviers et les orangers. Tout au long du séjour nous avions le sentiment que nous refaisions les mêmes gestes ancestraux et pour s'en convaincre, il fallait saisir les postures de nos joueurs de noyaux d'abricots

Ce jeu venu du plus profond des temps, portait en lui les souvenirs de jeunesses innocentes. Enfants, nous nous retrouvions à l'ombre des eucalyptus odorants, commentant chacun des coups portés aux petits tas posés délicatement au sol et alors, certains d'entre nous se surprenaient à revivre un court instant, de merveilleux moments passés.



Sans vouloir plagier une autre chanson bien française et alors que la mer a effacé sur le sable les pas « des adhérents » réunis, nous rejoindrons les 26 et 27 mars prochains à St Jean Pied de Porc ceux des pèlerins sur le chemin de St Jacques de Compostelle.

Alain

LE MOT D'UN ADHERENT.





Je ressens beaucoup d'émotion en regardant par-devant moi les générations qui ont suivi celle de Villalonga Pierre né le 5 juillet 1850 à Bouzaréa (Algérie) Terre française et de son épouse Carmela Sapena.

Il y a là ma génération dont il ne reste plus que Robert et moi ! Georgette, René, Maurice nous ont quitté et je pense très fortement à eux. C'était la troisième génération.

Puis arrive la quatrième génération avec Gabriel, fils de René; Jean-Pierre, Alain et Michelle mes enfants; Chantal et Martine filles de Robert.

Voilà la cinquième génération qui arrive avec Eric fils de Jean-Pierre, François Xavier fils d'Alain, Stéphanie fille de Michelle, Carole fille de Gabriel.

Remuante mais tellement attachante la dernière génération composée d'Adrien et de Quentin fils d'Eric, de Mélina, fille de Carole et de Théo le plus jeune, fils de Stéphanie.

Etaient absents, les enfants de Maurice et leur belle famille - croyez-moi c'est une belle famille ! -, ceux de Monique restés à Rouen pour cause de confirmation d'Hélène et, Marie-Claire empêchée par son activité professionnelle.

Bien organisé par Jean-Pierre, ce rassemblement a tenu ses promesses. A table où chacun avait une histoire à raconter, les discussions étaient joyeuses et il fallait hausser le ton pour se faire entendre. Tous étaient heureux.

Cerise sur le gâteau des deux ans de Théo, Jean-Pierre nous a présenté nos cousines et cousins descendants de Michel, frère de mon Grand-père Pierre. L'une d'elle, Monique, habite à quelques kilomètres de chez moi, et je ne la connaissais pas ! Merci Jean-Pierre et bienvenue à vous.

Je remercie toutes et tous pour la joie que vous m'avez donnée, comme je remercie toutes les mamans qui de génération en génération nous ont permis d'exister.

Je souhaite à tous, grands et petits, une bonne santé et que nous nous retrouvions aussi nombreux à la prochaine réunion.

Henri

LES EVENEMENTS FAMILIAUX DE L'ANNEE.

I - Les naissances de :



- Ulysse le 04 août 2004, fils d'Isabelle et de Nicolas,
- Andréa le 10 octobre 2004 fille de Carole et de Henri,
- Lino le 02 novembre 2004, fils de Murielle et d'Eric

Andréa a 1 mois

I - Décès de notre oncle Maurice le 21 février 2004 et de Lou le 10 octobre 2004

Dans l'album familial j'ai choisi ces photographies qui soulignent deux évènements décisifs de la vie de mon oncle :



Son engagement à 21 ans dans l'Armée d'Afrique pour participer à la libération de la France, décision qui sera à l'origine de son mariage à Grandvillars dans le Territoire de Belfort où il s'est définitivement installé, quittant ainsi l'Algérie bien avant le reste de la famille. Du fait de ses qualités, il s'est rapidement intégré dans un village où il a été unanimement apprécié.

Il est décédé le 21 février 2004. Il allait sur ses 81 ans. Il avait hérité



de l'optimisme de ma grand-mère, de son esprit de famille et de sa gentillesse. Lou était son arrière petite fille, la fille d'Isabelle et de Nicolas, la petite fille de Nicole et Jean.

III - Le départ en retraite des deux cousins.

Après une carrière de trente huit ans au sein de l'Education Nationale, Alain est en retraite depuis le 01 septembre 2004.

Il avait commencé à l'Ecole Normale de la Bouzaréa où il a intégré la dernière promotion de cette école prestigieuse. L'indépendance de l'Algérie oblige, il a rejoint la métropole et la Franche-Comté où il a terminé ses études et obtenu son diplôme d'instituteur. Conquis par cette belle région de l'Est de la France, il y restera durant toute sa carrière.

D'abord à Voujeaucourt où après un poste d'instituteur à l'école communale il se voit chargé des fonctions de directeur de la Section d'Enseignement Spécialisé du collège.

Ensuite, après avoir intégré le corps des chefs d'établissements du second degré il rejoindra Montbéliard où il occupera le poste de suppléant du proviseur du lycée professionnel Viette. Enfin, il terminera sa carrière à la tête du Lycée professionnel Louis Garnier à Audincourt. Il est rejoint le 22 décembre dernier dans le « corps des retraités » par Gabriel qui met ainsi un terme à une carrière dans le génie civil en région Sud-Ouest où il demeure depuis son départ d'Algérie.

Nous leur souhaitons une bonne retraite. Nous les connaissons. Nous savons qu'elle sera très active.

DIVERS.

I - Aide aux habitants de Mory, village du Pays Dogon



Alain en compagnie d'élèves du Collège de Mory durant son séjour au Mali. Son association intervient depuis vingt années pour aider au développement de ce village situé en Pays Dogon. Il nous en parlera à l'occasion de notre réunion prochaine au Pays Basque.

II - Débarquement en Provence le 16 août 1944 de l'Armée d'Afrique.

Dans son édition "spécial débarquement" du 24 août 2004, le quotidien "Var Matin" a publié ce témoignage envoyé à la rédaction par mon père.

"Avoir retrouvé la France; Henri Villalonga débarque le 16 août et fera des rencontres marquantes"



"Le 06 août 1944, nous terminons la campagne d'Italie à Torrente où, dans la baie, de nombreux bateaux nous attendent. J'embarque sur l'un d'eux, et nous partons. Beaucoup de questions! Où allons-nous? [...] Un matin, nous sommes rassemblés sur le pont où le commandement nous annonce que nous allons débarquer en France. Parmi nous, beaucoup de larmes de joie. C'était le 16 août 1944. Sur la zone, de nombreux bateaux étaient équipés de ballons captifs. Ils empêchaient l'aviation ennemie de nous approcher. Nous avons eu une alerte, mais devant le feu nourri de notre défense, nous n'avons subi aucun dégât.

Elle reçut des baisers de chacun de nous

Nous avons quitté le bord en descendant le long d'un filet de cordes dans une péniche qui nous a transporté jusqu'à 100 m du rivage. Nous sommes descendus dans l'eau, nous en avions jusqu'au cou. Je tenais ma mitraillette à bout de bras

La première personne que nous avons rencontré sur la plage fut un soldat américain qui était là pour récupérer les gilets de sauvetage qui nous avaient été remis avant de quitter le bateau. Nous avions également reçu des préservatifs.... pour protéger de l'eau de mer notre montre, une paire de chaussettes et autres objets qui à nos veux avaient de la valeur.



Le gilet remis, nous avons progressé à travers un vignoble, où nous avons rencontré une dame âgée qui nous regardait, ne comprenant pas ce qu'il lui arrivait. Elle reçut de chacun de nous une avalanche de baisers. Elle n'en avait jamais reçu autant de sa vie. Nous l'avons quittée pour se diriger sur Cavalaire, la Londe-les-Maures où, j'ai vu sur le dos d'un camarade qui se lavait dans son casque anglais une multitude de moustiques. Je n'en avais jamais vu autant sur une si petite surface.

Nous avons rencontré de la résistance à l'hôtel du Golf, avant de rentrer dans Hyères, puis cette ville a été libérée.

Depuis, je fume la pipe

J'avais installé mon atelier de réparation du matériel des transmissions dans un garage de l'avenue. Juste à côté, se trouvait un bureau de tabac qui vendait des pipes. Je les regardais, quand derrière moi, j'entendis une voix me dire : "vous semblez désirer une pipe, attendezmois, je reviens".

Et cinq minutes après, cette personne arrive et me dit : "Tenez, voilà ma pipe, elle a été ma compagne en captivité, elle est à vous". Et depuis ce jour, je fume la pipe. Ce monsieur, s'il se reconnaît dans mon histoire, je lui dis combien je serais heureux de le rencontrer puisque maintenant j'habite la Seyne. Cela serait une joie pour moi.

Puis ce fut le Pradet, Sainte Marguerite et nous avons continué jusqu'au Rhin. Nous sommes redescendus à Nice pour participer au combat de Turini et terminer à Cunéo où nous nous trouvions à la fin de la guerre.

Le 16 août 1944 est un souvenir parmi d'autres, mais pour moi c'est le jour où j'ai retrouvé la France".

Henri

HERALDIQUE

A propos des Blasons



Vous vous souvenez avoir vu dans le numéro 4 de la gazette familiale le bel écu de la famille Villalonga, écu aperçu sur la façade d'une demeure des Baléares. Laquelle ? Mais est-ce vraiment notre famille Villalonga ? Là est le problème.

Un amateur en héraldique (science des blasons) pourrait le décrire ainsi : « Parti, au premier de gueules au château d'argent maçonné de sable, au deuxième échiqueté d'or et de sable ».

Voilà un bien curieux langage aux consonances moyenâgeuses et notre amateur serait capable, sans erreur, de redessiner et de colorier ce blason sans l'avoir jamais vu. D'autre part, il est possible que ce blason ait été accompagné d'une devise, d'un cimier, de tenants, et pourquoi pas d'un cri de guerre, lesquels manquent alors!

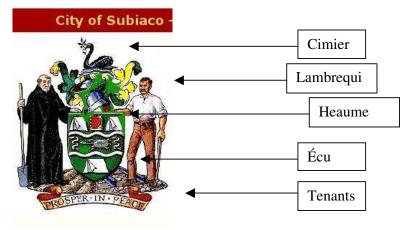
L'héraldique est une science compliquée! Comment suis-je, d'une façon très modeste, venu à elle?!

Avec les gamins de mon âge, à Marengo, bourg le plus important de la Mitidja, nous jouions aux chevaliers des bandes dessinées : épées de roseaux, boucliers de carton aux vives couleurs chargés d'aigles, de lions léopardés, de damiers, de chevrons. Emaux, métaux, fourrures et meubles venaient tout droit du Larousse en deux volumes. Près de soixante ans sont passés et tout d'un coup est apparu le désir d'en savoir plus sur cette science ? Allez savoir pourquoi ! Savez vous que les armoiries ne sont pas forcément signes de noblesse ? N'importe quelle famille, corporation, ville, commune peut avoir son blason qu'elle aura choisi à sa guise. Il y a bien sûr des règles très précises pour son établissement et si le hasard vous conduit à la même composition que votre voisin, celui-ci pourra intenter un procès : Des juges spécialisés existent!

Savez-vous que sous Louis XIV vous auriez payé un impôt pour détenir un blason ? ... noblesse et finances exigent ?

Le choix du motif dépend du goût de celui qui prend les armes ou de celui qui les donne. Parfois simple fantaisie, il peut avoir un rapport direct avec le nom. En ce cas, on dit avoir affaire à des « armes parlantes ».

Voici un exemple de blason et sa description très imagée. C'est celui de la ville de Subiaco en Australie où est né le descendant de Félicie Gourinard, fille de Marie Gourinard - après avoir essayé de s'installer en Algérie avec son époux Auguste Villotet elle partit s'installer en Australie vers 1910. La sœur de Marie était Maria Gourinard l'épouse de Lucien, Michel Villalonga.



Sa description de haut en bas.

Le Cimier.

*Un cygne noir typique de l'Australie de l'ouest avec une branche d'olivier dans le bec, allusion aux oliviers plantés dans les premiers jours par les moines bénédictins et plus tard par la ville et aussi dans la devise

Prospère en paix', nageant sur l'onde, allusion à la Rivière des Cygnes.

- * Une couronne en deux émaux or et sinople (vert) (les couleurs de la livrée).
- * Elle repose sur les lambrequins (ici un panache flottant vert sinople souligné d'or)
- * Un heaume posé sur l'écu du blason représentatif d'une corporation municipale.

L'écu : Les Armes.

Sur l'écu du blason, la tortue habite Shenton Park lake, les 2 caducées d'Esculape (le dieu romain de la guérison et de la médecine) représentent les hôpitaux de Princess Margaret et Roi Edward. Les tentes montrent la façon dont on était hébergé dans les premiers temps et le livre suggère l'Université de l'Australie de l'ouest.

La devise de la ville « prosper in peace »

Les Tenants.

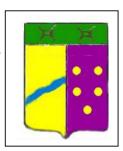
Un moine bénédictin avec une pelle laboure la terre qui le porte, allusion aux moines qui établirent un monastère dans les bois environnants en 1851 qu'ils appelèrent "New Subiaco", suite au monastère de Saint-Benoît en Italie. Un poseur de rails de 1881 debout sur un élément de voie ferrée, allusion à la construction du chemin de fer traversant la région et à la gare appelée Subiaco qui donna son nom à la région et au district municipal.

A titre d'amusement voici une composition inventée pour ma fille Christine et son mari Michel, au temps où leur maison était un moulin à eau du dix-huitième siècle situé en Guyenne, dans le Bordelais – avant qu'ils n'entament leur tour du monde sur leur goélette INIA.

La description en est la suivante :

Parti, au premier d'or à un filet ondé d'azur, au deuxième de pourpre à Cinq besants d'or rangés en orle, au chef de sinople à deux fers de moulin. L'or représente la culture du blé, abondante à cette époque en Aquitaine, le filet d'azur représente le ruisseau qui entraînait la

roue du moulin, le pourpre symbolise le vin, les besants la richesse de la région, le sinople les forêts des Landes, les fers assemblaient les meules de pierre à leur axe de bois.



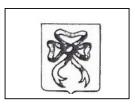
On peut s'amuser, rêver. Libre à vous d'en faire autant...Vos compositions justifiées par une description seront sans doute appréciées!

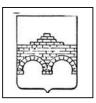
A vous de « blasonner » Associez les descriptions et les dessins et coloriez!

Parmi nos ancêtres Minorquins on trouve les familles Vidal Sintès Mercadal Pons.

Tous les Minorquins semblent avoir adopté pour timbre le heaume (casque) tourné à dextre (à droite pour celui qui porte l'écu), à 3 grilles. En France ce heaume est l'apanage des gentilshommes - venant après tous les grands dignitaires du royaume -. Les lambrequins sont des feuillages, et non des tissus vaporeux, comme ceux qu'on trouve sur les blasons allemands : est ce pour se souvenir que l'île a subi les invasions germaniques ??

Amusez vous avec quelques-uns uns des blasons de ces gentilshommes qui portent ces noms.









Sinople: vert. Argent: gris. Gueles: rouge. Pourpre: violacé. Sable: noir. Or: or. Azur: bleu. Avril 1991 els llinatges dels menorquins de fernado marti Camps. Ciudadella.



Pour lesquels de ces écus... ces descriptions ?

- : 1- atzur i barra d'or. Al flanc siperior dret, una parra i una cega, del seu color natural. Al flanc inferior esquerra tres estrelles d'argent.
- 2- atzur i pont d'argent.
- $\ensuremath{\mathsf{3-}}$ argent i cinta desplegada de purpura ou or i cinta nusada de gules.
- 4- atzur sembrat d'estrelles d'or.

Pour ceux qui sont intéressés par ce vaste sujet à peine effleuré ici, je recommande le fascicule N°336 de la collection que sais-je? Année 1995: le blason de Geneviève d'Haucourt.

Michèle et Jean-Marc.

LE POINT SUR LES RECHERCHES GENEALOGIQUES.

Souvenez-vous à Porquerolles je vous avais montré la photographie de la première page du contrat de mariage passé entre Jaume Serafi Villalonga et le père de Llucia, Juan Vidal de Rafelet (ou Rafalet).

Il a était rédigé à Mahon devant Francisco Abadia, notaire de la famille Villalonga. Michèle Fabres à trouvé une personne qui a eu la gentillesse de nous en faire la traduction que voici :

> "Le 21 du mois de septembre L'an de l'annonciation du seigneur 1561.

Au nom de dieu éternel et de sa grâce divine, Sachent tous que moi Jean VIDAL du Rafelet laboureur, habitant de la ville et juridiction de Mahon gracieusement et sereinement je donne en mariage et comme épouse légitime par parole de présent demoiselle Lucie ma fille et de dame Antonine mon épouse.

A vous Séraphin Vilallonga laboureur fils d'honorable Pierre Vilallonga de Toraxer et de dame Saurine son épouse habitants de la ville, de Mahon, et je vous donne en dot comme dot et à titre de dot de ma dite fille deux cents livres en monnaie de Mahon; pour que ces deux cents livres ma susdite fille les ait avec vous, les garde, les possède et s'en serve tout le temps de sa vie avec son mari ou sans lui et avec son ou ses enfants et sans eux et qu'avant son décès elle puisse disposer de sa dot en testant et en faire tout ce qu'elle voudra.

Pour cela moi susdit Séraphin Vilallonga époux plus haut nommé recevant et acceptant totalement la susdite demoiselle Lucie comme ma future épouse légitime, par les dites paroles de présent je me donne personnellement comme son époux véritable et légitime; et gracieusement je confesse et reconnais en vérité avoir eu et reçu de vous les susdites deux cents livres de la dot en question; d'où renonçant par exception que les dites non comptées, non reçues et par vous non reçues et dommages et action en justice.

En fait et gracieusement pour la virginité de la dite Lucie votre fille et en don pour les futures noces et suivant la coutume de ce royaume je lui donne en augment ou « serex » cent livres de la dite monnaie. Ce qui fait entre la dot et l'augment trois cents livres que la dite Lucie ma future épouse aura sa vie durant, gardera, possédera et jouira avec ou sans mari et avec ou sans enfants et dont à sa mort elle pourra disposer en testant et faire de la dite dot selon toutes ses volontés, mais pour l'augment susdit après son décès il parviendra à l'enfant ou aux enfants par moi en elle procréés, vivants et à elle survivants. Et s'il n'y avait pas d'enfant ou d'enfants nés d'elle par moi procréés, qui soient vivants ou lui survivent, ce qu'à dieu ne plaise, dans ce cas le dit augment me reviendrait tant que je vivrais ou à celui ou ceux a qui je les destinerais ou lèguerais verbalement ou par testament. En outre gracieusement par amitié, en don pour nos futures noces j'accueille la dite Lucie en la moitié de tous mes biens, les appartements communs que nous aurons.

En cas de divorce ou séparation de notre dit mariage, je lui fais don irrévocable de la moitié de ces appartements, donation entre vifs pour faire selon toutes ses volontés.

Enfin librement et pour toujours, pour ce qui est de l'augment total et de la part de propriété des appartements et de ce qui doit lui être donné et restitué pour ces biens à restituer j'oblige à la dite Lucie et aux siens et alliés, à nos futurs enfants dépendants ou à naître, à cette fin, pour elle et les siens et nos dits futurs enfants et tous autres qui sont et seront intéressés, légitimement stipulant et recevant, renonçant à tous et chacun de mes biens meubles ou immeubles, où qu'ils soient présents et futurs quelles que soient les lois et droits contraires de dispense, malgré ce il est pacte qu'en cas de restitution de la dit dot, elle sera restituée dans la manière et formes et paiement dans lesquels elle a été reçue et non autrement. Ceci a été fait dans la ville de Mahon, île de Minorque, le 21 du mois de septembre, l'an 1561 de l'annonciation du seigneur. Ont signé avec moi :

Jean VIDAL du Rafelet, constituant,

Signé dans mon étude Séraphin VILALLONGA de Toraxer époux acceptant tout ce que dessus que nous approuvons, accordons et signons.

Témoins de ceci, les honorables Jean VILA et François CARDONA tous deux marchands Habitants de la ville de Mahon, en leur présence. Tous deux ont signé.

Sachent que moi jean VIDAL du Rafelet laboureur habitant de la ville de Mahon, île de Minorque, considérant avec attention, gracieusement et sereinement que vous Séraphin VILALLONGA l'époux, mon gendre avez reconnu avoir eu et recu intégralement les deux cents livres en monnaie de Majorque, que je vous ai constituées en dot pour ma fille Lucie par Institution de mariage, peu, auparavant, ce qui a été fait dans mon étude. Je m'en rapporte à certain aveu fait par vous dans l'espoir que vous signeriez cet acte de dette. Et je vous promets de les payer de la manière suivante à savoir: à la fête de Saint Michel du mois de septembre de l'an Mille cinq cent soixante deux, je remettrai au dit Séraphin VILALLONGA l'époux, mon gendre douze livres qu'il recevra de moi pour la fête de Saint Michel ajout (Du mois de septembre) sur mon bien du dit Torrenalt, chapelle St Michel et à partir de ce jour ou fête toutes les années suivantes les mêmes douze livres. Et ainsi par moi sera fait au dit jour ou fête jusqu'à ce que des dites deux cents livres vous soyez intégralement payé et satisfait. Et pour que tout cela soit accompli et fermement observé, je vous oblige à vous et aux vôtres, tous et chacun de mes biens meubles et immeubles où qu'ils soient présents et futurs, renonçant là-dessus à toutes lois et droits contraires qu'elle qu'en soient les dispositions. Fait dans la ville de Mahon île de Minorque, le 21 du mois de septembre l'an de

Signé dans mon étude par jean du Rafelet Susdit ; et je loue, approuve ces choses Et signe.

l'annonciation du seigneur 1561.

Les susdits sont Près de moi.

Emouvant ce contrat de mariage rédigé il y a presque 444 ans en des termes destinés à protéger Llucia qui reçoit de son père et de son futur époux une somme d'argent qu'elle pourra utiliser comme bon lui semblera. De plus, Serafi lui fait donation de la moitié de ses biens actuels et à venir qu'elle gardera même en cas de divorce!

Serafi accepte le paiement de la dote en anuités de 12 livres payables en septembre à la St Michel. Il avait donc toute confiance en son futur beau-père, Joan Vidal. Les deux familles, dont les propriétés étaient voisines, vivaient certainement en très bonne entente.

Quelques Remarques :

- 1 Le patronyme Vi<u>l</u>allonga est la forme catalane de Vi<u>ll</u>alonga.
- 2 Le document ne mentionne pas les âges des personnes concernées. C'est bien dommage. Je pense que Llucia devait être très jeune, moins de vingt ans, et que Serafi devait avoir un peu plus de vingt ans. Llucia est décédée le 24 novembre 1605, son époux le 13 décembre 1620. Ils ont eu huit enfants.
- 3 Si j'en crois les archivistes de l'archevêché de Ciutadella, les prêtres Fernando Marti-Camps et Florenci Sastre-Portella, les registres paroissiaux de Mahon indiquent que l'époux de Llucia portait les prénoms de Jaume Serafi (Jacques Séraphin). Pourquoi l'acte rédigé par le notaire ne mentionne que le second de ces prénoms ?
- 4 Le père de Sérafin, Pierre (Pere) avait le titre d'honorable (honor). C'était le titre donné aux représentants de la population (les juras) qui siégeaient au conseil communal. Ils étaient élus pour une année.
- 5 Ce contrat a été rédigé 26 ans après le pillage de Mahon par Barberousse et ses pirates barbaresques. A l'inverse de leurs parents, Llucia et Jaume Serafi n'ont pas vécu cet événement au cours duquel huit cents habitants de la commune de Mahon (ville et territoire communal) ont été enlevés et emmenés en esclavage soit à Alger, soit pour la majorité d'entre eux à Constantinople.

Parmi eux, il y avait Jean Vidal, frère de l'honorable Bartolome Vidal de Rafelet. Cette personne était certainement de la famille de Llucia. Le frère de son grand-père ?

UNE BELLE HISTOIRE

Qui connaît le village de Beni Haroua? Pas grand monde! Et pourtant, ce village, certains d'entre nous le connaissaient bien. Il s'agit de l'ex Francis-Garnier, petit village entre Alger et Ténès, où j'ai passé quelques vacances soit avec mes parents, soit avec mon oncle René.



Et le marabout de "Mama Binette?" Je le vois encore en haut d'une falaise surplombant la grande bleue et la piscine naturelle où j'ai appris à nager. Bien que pour moi, au temps où je pouvais m'en approcher, il ne représentait rien. Ce n'était qu'un marabout parmi tant d'autres. Je n'en ai aucun souvenir bien précis!

A l'intérieur du petit bâtiment il y a la tombe de "Mama Binette" et de ses six compagnes et cette inscription en arabe et en français : "Ici repose la mère Binette, victime avec six compagnes religieuses du naufrage du Banel en 1802". Voilà leur histoire :

En ce temps là, la France avait quelques difficultés avec ses possessions des Antilles et en particulier avec Toussaint Louverture, un ancien esclave qui s'était révolté et avait pris le contrôle de l'île de Saint Dominique. L'armée dépêchée par Napoléon comptait environ 30000 hommes Après avoir appareillé de Toulon avec l'ensemble de la flotte, le Banel est retardé par une voie d'eau et perd de vue le reste de l'escadre. Alourdi, peu manœuvrable, il est poussé vers les côtes africaines par le mauvais temps. Le 15 janvier 1802 à 5 heures du matin il s'échoue dans la baie de Souahlias, aujourd'hui commune de Beni Haroua.

Selon différents documents d'archives le Banel transportait 201 hommes d'équipage, 529 soldats et 9 femmes dont, semble-t-il, 7 religieuses hollandaises. Les textes sont peu précis les concernant. A la suite du naufrage 80 personnes auraient péri noyées en tentant de rallier la côte à la nage et 150 autres auraient disparu, capturées par les tribus locales. Le reste des passagers a été acheminé par les autorités turques jusqu'à Ténès et Arzew, puis rapatrié en France. Seules restèrent sur le lieu du naufrage six nonnes et leur mère supérieure qui se convertirent à l'Islam. L'histoire ne dit pas si cela a été de leur plein gré.

Les premières se marièrent tandis que la mère supérieure se consacra au bien-être des habitants des douars de cette région sous le nom de "Mama Binette". Les services qu'elle à rendus lui valurent l'estime de la population locale. Elle fit partie de la "djemaâ" des sages chargés du règlement pacifique des différends entre les douars. Elle aurait même accompli quelques miracles!

A sa mort, chaque village formula le vœu d'accueillir sa dépouille dans son cimetière. Il fut donc décidé de lui construire un mausolée sur le territoire du douar de Béni-Fressiou.

En dehors du naufrage, où est la vérité dans cette histoire ? Je n'en sais rien. Avec le temps, alimentée par la foi des pèlerins, la légende a certainement pris le pas sur elle.

Mais peu importe, le mausolée existe bien. Je l'ai vu. Un voyageur qui l'a visité en 1982 indique que le sanctuaire n'est plus entretenu. Le tremblement de terre du 10 octobre 1980 ne l'aurait pas épargné. Le dôme aurait été arraché et reposerait tout près du précipice.

Jean-Pierre.